









Madame le Pr Agnès BUZYN Ministre des Solidarités et de la Santé 14 avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP

Paris, le 7 décembre 2017

Objet: Management des EHPAD publics

Madame la Ministre,

La Fédération Hospitalière de France et l'ensemble des conférences se mobilisent depuis des mois pour la défense de l'accessibilité financière et la qualité de l'accompagnement du grand âge et donc pour les 300 000 personnes âgées hébergées dans les EHPAD publics : c'est un choix de société dont il est question aujourd'hui. Une société qui se veut juste doit en effet prendre soin de ses ainés.

Malgré la confirmation par vos services de l'impact de la réforme de la convergence des dotations dépendance qui touche majoritairement les EHPAD publics, malgré l'apport de données confirmant cette baisse de moyens considérables par nos établissements, malgré l'attitude de nombre de conseils départementaux qui tardent à mettre en œuvre cette réforme car conscients des conséquences majeures qu'elle aura sur le terrain - pour les personnels et les résidents - la FHF ne perçoit pas à ce jour d'issue favorable à la situation. En outre, les compensations annoncées ne sont pas satisfaisantes.

Aujourd'hui, c'est avec un très grand étonnement que la Fédération Hospitalière de France, et l'ensemble des conférences de l'hospitalisation et du Médico-social prennent connaissance par voie de presse de vos propos, tenus lors de votre rencontre avec la Commission de Affaires Sociales de l'assemblée Nationale du 5 décembre, propos qui mettent en cause, de manière exclusive, le management des EHPAD publics. Il nous semble inapproprié de restreindre les difficultés rencontrées à un problème managérial occultant l'impact de la réforme tarifaire.

Au cours des échanges avec les parlementaires, vous avez en effet mentionné les carences managériales du secteur public, pour motiver les difficultés rencontrées par ceux-ci, et que nous avons porté à votre connaissance, dans le cadre de la mise en application de la baisse des moyens alloués à l'accompagnement de la perte d'autonomie dans nos établissements.

Nous voulons témoigner de l'engagement particulièrement fort, au sein des EHPAD autonomes, ou annexés aux établissements de santé, de l'ensemble des professionnels, et particulièrement des personnels de Direction, ou en charge de fonctions d'encadrement, dont beaucoup ont exprimé, à la lecture des propos de leur Ministre de tutelle, leur mécontentement et leur désarroi.











Si l'apport de moyens supplémentaires ne peut, dans toute organisation, être identifié comme le seul et unique levier de performance, il est en revanche indéniable que la réfaction continue des moyens alloués, touchant particulièrement notre secteur, n'est pas sans impact sur la qualité. Les professionnels mis en cause agissent au quotidien pour en limiter les effets; ils sont notamment fiers d'accompagner, au sein des établissements publics, les populations les plus fragiles et les plus précaires.

Madame la Ministre, vos propos, s'ils sont confirmés, sont en contradiction avec les signaux d'écoute, de respect de l'ensemble des professionnels et avec votre volonté affichée de dialogue depuis votre arrivée au gouvernement. Au-delà, une clarification des orientations en matière d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie s'impose.

C'est pourquoi, inquiets de l'absence de réponse du gouvernement à des problèmes pourtant majeurs, nous souhaitons vous demander audience dans les meilleurs délais, pour un dialogue direct avec vous, en vue de trouver des solutions à ces difficultés majeures, sur un sujet pourtant identifié comme prioritaire dans la future stratégie nationale de santé.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Daniel CASSE

Président de la CNDEPAH Thierry GODEAU

Président de la Conférence des Pdts de CME de CH **Christian MULLER**

Président de la conférence des Pdts de CME de CHS Zaynab RIET

Présidente de la CNDCH Frédéric VALLETOUX

Président de la FHF